

Notes et documents (André-Marie Louis 1912-1978)

In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°27, 1979. pp. 171-173.

Citer ce document / Cite this document :

Golvin Lucien. Notes et documents (André-Marie Louis 1912-1978). In: Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, N°27, 1979. pp. 171-173.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1979_num_27_1_1848

NOTES ET DOCUMENTS

André-Marie LOUIS
1912-1978

Je ne saurais mieux exprimer le sentiment de bien des chercheurs qu'en commençant cette rubrique à la mémoire du Père Louis par cette simple phrase du R. P. Demeerseman en réponse à une de mes lettres : « Son départ pour une retraite éternelle bien gagnée laisse ici un grand vide » – Tous ceux qui ont connu le Père Louis, qui ont vécu auprès de lui, qui se sont nourris de son enseignement profitant de sa haute culture et de sa souriante disponibilité ne peuvent que ressentir durement le vide soudain où nous a plongé sa brutale disparition.

Né le 30 septembre 1912 à Ay-Champagne (Marne), ce bon champenois élevé dans les meilleures traditions familiales par des parents modestes mais sourcilleux sur le sens du devoir et sur le respect des valeurs spirituelles et morales, manifeste très tôt sa vocation. Après d'excellentes études au séminaire de Reims, il part pour l'Afrique nanti de son baccalauréat. Il accomplit son noviciat à Carthage chez les Pères Blancs et il est ordonné prêtre le 11 juin 1938, mobilisé en 1940 comme aspirant, il rentre peu après à l'Institut des Belles Lettres Arabes que, pratiquement, il ne quittera plus. Il se révèle vite un excellent arabisant et il décide de parfaire sa culture générale en s'inscrivant à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alger. Il prépare seul sa licence de Lettres classiques, puis, sur sa lancée, il acquiert le Diplôme d'Études Supérieures de Langue et Littérature Arabe tout en assurant, à l'Institut des Belles-Lettres Arabes, les fonctions de rédacteur en chef de la Revue IBLA et celle de Bibliothécaire-documentaliste et en poursuivant une série d'enquêtes sur le terrain qui, bien vite, devaient le familiariser avec le dialecte tunisien et, surtout, avec les hommes : vie traditionnelle des paysans, des artisans, des pêcheurs etc.

En 1963, il soutenait, le 23 novembre, en Sorbonne, une excellente thèse d'État qui lui ouvrait les portes de l'Enseignement Supérieur.

Sa culture l'avait déjà conduit à s'évader de la maison mère de la rue Djeman el-Haoua. De 1956 à 1964, il dirigeait un Collège privé secondaire où son action pédagogique dépassait largement celle d'un Directeur, car il était devenu conseiller écouté formant de jeunes chercheurs en sciences humaines, donnant des cours d'arabe, guidant les premiers pas des futurs ethnologues locaux ou offrant sa collaboration précieuse aux jeunes chercheurs en mal de publication. Pour avoir hautement bénéficié

à cette époque de cette aide inappréciable, le signataire de ce papier ne saurait oublier ce qu'il doit au savant et surtout à l'ami qui guida ses débuts bien hésitants alors.

Conseiller culturel au Centre National des Arts et Traditions Populaires de Tunisie, il poursuivait inlassablement ses enquêtes passionnantes notamment dans le Sahel, aux îles Kerkena et dans le Sud Tunisien.

En 1964, l'Université de Tunis lui demandait d'assurer un enseignement de sociologie, puis d'anthropologie sociale. En 1972, le C.N.R.S. Le nommait Maître de Recherches. Enfin, il prenait, à Tunis la direction du Bureau du C.N.R.S. au départ de Jacques Revault. La Sorbonne venait de lui confier un enseignement de sociologie lorsque la mort est venu le foudroyer le 8 novembre 1978 à Paris, il avait 66 ans.

Ces diverses fonctions, sa participation très écoutée dans de multiples congrès de savants ne semblaient pas contrarier ses recherches personnelles. Il est presque impossible de donner ici une liste exhaustive de ses travaux, mais, sans doute aurons nous donné l'essentiel en indiquant :

1. Les livres.

a) Dans la série « Publications de l'Institut des Belles-Lettres Arabes », Tunis.

Dans les bourgs et sous les oliviers du Sahel tunisien, 1945-1949, texte en arabe dialectal, traduction, notes ethnographiques et glossaire, 180 p.

A Nabeul, les nattiers et les nattes (en collaboration avec P. Lisse), 1953, 64 p.

Les potiers de Nabeul (en collaboration avec P. Lisse), 1956, 268 p.

Les îles Kerkena (Tunisie) - étude d'ethnographie et de géographie humaine, 2 volumes, I. *Les « travaux »*, 1961, 416 pages; II. *Les « jours »*, 1963, 446 pages, index, etc...

Documents ethnographiques et linguistiques sur l'archipel des Kerkena, texte en arabe dialectal, traduction, commentaire et glossaire, Alger, 1962, 306 pages.

Aux Nefzaoua : le palmier et les hommes, Tunis, 1969, 48 pages.

Tables analytiques de la Revue IBLA, 1937-1972, 172 pages.

Bibliographie ethno-sociologique de la Tunisie, 1976, 348 pages.

b) Dans d'autres séries.

Notes sur la vie tunisienne, Tunis, 1951 (ronéotypé).

Les potiers de Djerba (en collaboration avec J.L. Combès), 1962, 312 pages.

Le Sahara tunisien : évolution des modes de vie, Tunis, 1969, 42 pages.

Guide du Musée Régional des Arts et Traditions Populaires de Djerba, 1969, 18 pages.

Etrange cité berbère du sud tunisien : Douiret, 1975, 110 pages.

Tunisie du Sud : Ksars et villages de crêtes, Paris, C.N.R.S., 1975, 372 pages.

2. Les articles de revues.

« Les jeux de la rue à Mateur (Tunisie) », IBLA, 1944, pp. 303 à 328.

« La cueillette de l'alfa en Tunisie », IBLA, 1950, pp. 359-373.

« Kerkena, paradis inconnu », *Panorama du Monde*, 1954, pp. 50 à 55.

« Un village pitonnier berbère du sud tunisien : Douiret », IBLA, 1964, pp. 381-392.

« Greniers fortifiés et maisons troglodytiques : Ksar Djouama », IBLA, 1965, pp. 373-400.

« La Tunisie au XVII^e siècle », IBLA, 1966, pp. 143 à 214.

« Sellerie d'apparat et selliers de Tunis », *Cahiers des Arts et Traditions Populaires de Tunisie*, t. I, 1967-68, pp. 43 à 102.

« La navigation à voiles en Tunisie », *Mélanges de l'Université St. Joseph de Beyrouth*, 1968, pp. 83 à 113.

« L'habitation troglodytique dans un village des Matmata (Tunisie) », *Cahiers des Arts et Traditions Populaires en Tunisie*, II, 1968-69, pp. 37 à 60.

« Kalaa, Ksour de montagne et ksours de plaine » in *Maghreb et Sahara*, études de géographie offertes à Jean Despois, Paris, 1973, pp. 257 à 270.

Disons tout de suite que cette longue liste est loin d'être exhaustive car il faudrait y ajouter les nombreux chapitres consacrés au folklore et au vocabulaire technique qui enrichissent des études telles que celles de P. Lisse, de L. Golvin ou J.-L. Combès. Bien d'autres ouvrages importants sont soit en cours de publication, soit prêts à être imprimés. Malheureusement, il restera encore un important dossier d'enquêtes inachevées.

Des projets ? Le Père Louis en avait en quantité lorsqu'il nous a quittés, travailleur infatigable, chercheur toujours en action, toujours prêt à partir sur des pistes nouvelles, toujours animé de la même foi juvénile sur la voie de la découverte, il aimait passionnément cette Tunisie où il avait passé l'essentiel de sa vie ; cet amour, le pays le lui rendait bien car il n'y comptait que des amis qui, aujourd'hui, musulmans ou chrétiens, pleurent sa disparition.

L. GOLVIN.

ERRATA DU N° 26

Dans l'article de M. André ADAM, « l'Agadir berbère, une ville manquée » :

- P. 9, ligne 26, *lire* : « pour objet ou pour théâtre l'agadir, il fallait que pût s'accomplir un des rites essentiels », *au lieu de* : « l'agadir abritât le tombeau d'un saint (je ne crois pas que le fait eût été jamais relevé) ».

Dans l'article de M. Jacques LANFRY, « Les Zwawa d'Algérie Centrale » :

- Les cartes, annoncées p. 84 et 99, qui auraient dû figurer p. 84 se trouvent p. 174 du présent numéro.
- En plusieurs pages du texte et des notes, Ben est suivi d'un nom de tribu : Ben Mnasser, etc. Il convient de rétablir Beni Mnasser, etc.
- P. 92, ligne 10, *lire* : « Aroudj », *au lieu de* : « aroudj » ; ligne 22, *lire* : « Marmol » *au lieu de* : « Marmoi ».
- P. 101, note 53, *lire* : « Abu Yazid », *au lieu de* : « Abu Aazid » ; note 61, le dernier paragraphe est à supprimer.